



La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique

Par Thierry Bulot

UMR CNRS 6065 DYALANG - Université de Rouen
Chercheur associé au CREDILIF EA3207 - Université de Rennes 2
(France)

Mai 2002

1. Questionner la spatialité

1.1. L'hypothèse théorique : problématique et genèse

L'article interroge la notion d'espace en sociolinguistique urbaine¹. Par hypothèse, l'espace est envisagé comme une entité doublement articulée. **Le premier niveau**, que nous allons tenter d'approcher plus finement, fait état des dimensions multiples de la prise de sens : pour les individus membres d'un groupe social, pour les groupes sociaux, les communautés sociales et/ou linguistiques, l'espace est l'aire matérielle, symbolique qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements dans une cohérence globale. Notion heuristique en sociolinguistique, l'espace est pour le moins un espace social parce qu'il rend compte des rapports complexes entre socialisation, lien social *versus* langues et pratiques langagières. En sociolinguistique urbaine, il est peu ou prou réduit ou circonscrit (c'est une question de point de vue) à l'aire citadine, à la ville dans tous ses états. Il est pour cela l'unité intelligible de rang supérieur.

Le **second niveau**, que nous allons tenter de définir dans les pages suivantes, concerne les lieux en tant qu'unités de rang inférieur. En effet, quel que soit l'espace, il ne peut se concevoir que comme la combinaison de plusieurs (c'est-à-dire au moins deux) éléments - des lieux - qui sont des repères également matériels ou symboliques concourant à la sémiotisation sociale de l'aire géographique citadine. Chacun de ces lieux est en tant que tel isolable car tout à fait identifié en discours mais par ailleurs inscrit dans un système autonome qui rend compte de l'organisation socio-spatiale de l'espace considéré. Les deux niveaux forment la spatialité, terme à comprendre dans un premier temps comme le processus engageant l'articulation entre espace social et lieu.

Cette hypothèse est évidemment soumise à discussion, y compris dans cet article ; elle s'est construite à partir des résultats de l'enquête sociolinguistique faite sur la ville de Rouen (Bulot, 1999). Pour aller à l'essentiel, rappelons que la cité haut-normande est fortement ségréguée sur la base d'un axe distinguant une rive droite d'une rive gauche. Nos données ont fait valoir que se posaient et s'opposaient un espace social valorisé/sant « rive droite » et un espace social stigmatisé/sant « rive gauche » partiellement décalé par rapport aux réalités strictement géographiques ; ces espaces fracturés ont été mis en évidence par l'identification de formes linguistiques issues des différentes réalisations rouennaises du français régional. Les formes se sont réparties sur l'une ou l'autre des rives indiquant dès lors, en appui sur les

¹ L'espace en question est **nécessairement marqué par la culture urbaine** (d'où le terme 'urbanité' que nous employons ci-après) c'est-à-dire, selon les propositions de l'École de Chicago, caractérisé par

- a) l'autonomie individuelle : l'anonymat devient la règle,
- b) la superficialité des comportements : les contacts sont plus impersonnels et fragmentés et l'individu dépense son temps en des activités situées à des endroits différents qui forment autant de milieux séparés,
- c) la distinction des attitudes : le relâchement des contraintes liées à la régulation sociale des comportements, et
- d) la rationalité des manières d'agir comme la ponctualité, dans la mesure où utilité, exactitude et ponctualité rythment les relations et interactions sociales.

Pour la part sociolinguistique il est de surcroît **fonctionnellement marqué par le rapport aux langues** représentées ou effectivement présentes.

structures socio-spatiales typiquement rouennaises, la confusion opératoire entre la hiérarchisation des évaluations langagières et la hiérarchisation des espaces citadins dédiés aux locuteurs de chacune des formes, d'une part, et, d'autre part, les rapports de dominance au sein même de la communauté urbaine ; la forme décrite comme typiquement rouennaise et perçue en auto et hétéro description comme un marqueur identitaire fort et nécessaire est, par ailleurs, stigmatisée et localisée sur la rive gauche de la cité.

Les espaces produits en discours l'ont été par l'attribution de traits divers certes à des formes linguistiques, aux locuteurs de ses formes, mais encore à des lieux perçus comme pré-existants à la spatialisation. Nommés ou désignés, ils sont un aspect essentiel de la mise en mot de l'espace dans la mesure où leur organisation, leur articulation renseigne sur les tensions intrinsèques de la communauté sociale parce qu'elles fondent sans doute l'épaisseur identitaire de l'espace citadin. De fait, elle procède à la fois d'une accumulation du bâti, des voies de communication, des services, des aires, et à la fois d'une structuration¹ des unités diverses qui la composent. Ainsi, lorsque Jean Baudrillard (1972 : 25) expose sa lecture de l'ordre rhétorique petit-bourgeois, il développe une approche du spatial fondée sur deux dichotomies complémentaires l'une à l'autre : **saturation** et **redondance**, pour signifier l'accumulation d'objets dans un espace d'autant plus réduit que l'on en accumule et le sur-soulignement des marques affichées de son appartenance de classe ; **symétrie** et **hiérarchie**, pour signifier une mise en ordre horizontale - sans doute définitivement anthropologique - fondant une centralité et une mise en ordre verticale rendant compte de la hiérarchisation sociale. Rapportés aux données rouennaises et aux résultats que nous avons obtenus, ses quatre caractéristiques déterminent la dynamique même de la spatialité et des deux éléments la composant, le lieu et l'espace : celui-là est *saturé* par la somme des traits objectivés ou non le définissant (il ne peut être que ce qu'il est dit être) ; il est *redondant* parce qu'il peut être la limite d'un espace a, son point de frontière mais pour autant servir à déterminer un espace b (ce qui induit la superposition non contradictoire des types d'espaces) ; celui-ci est *symétrique* car il se conçoit dans un rapport à une altérité locative posant qu'il comprend un centre et, dès lors, des marges ; il est *hiérarchisé* dans la mesure où il est nécessairement compris dans un ensemble plus vaste que celui qu'il indique et surtout pris dans un ensemble ordonné.

Les deux niveaux de la spatialité urbaine sont distincts mais en corrélation forte dans la mesure où d'un côté la mise en mots de l'espace procède de l'identification (Bauvois et Bulot, 1998) des lieux qui sont la forme sensible et évaluable de l'organisation socio-spatiale ; et où, de l'autre côté, la mise en mots des lieux concourt à produire discursivement l'espace et à l'évaluer² : celui-ci ne peut être que fondé sur la représentation de repères nommés et ordonnés. La dynamique ainsi posée rend compte, en sociolinguistique urbaine, de la **spatialité** (Cf. figure 1) dans un second temps, à considérer comme l'expression socio-discursive des rapports des locuteurs à l'espace géographique et de la tension entre le locatif et le spatial, entre respectivement les saturation et redondance des traits caractérisant les lieux, et les symétrie et hiérarchie des traits caractérisant les espaces.

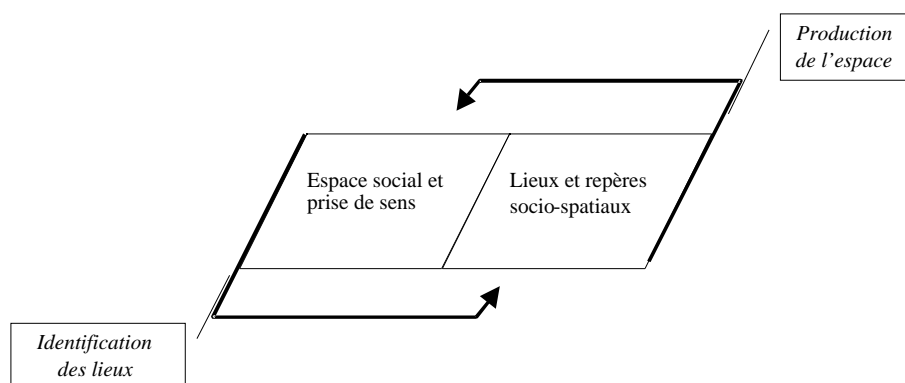
La spatialité émerge alors de la projection des traits locatifs produits en discours sur les espaces sociaux : les locuteurs ont le sentiment d'identifier un espace géographique (et non un espace social) car ils le définissent comme un lieu ; elle émerge également de la projection des traits spatiaux discursivisés sur les lieux : les locuteurs décrivent les lieux comme s'il s'agissait d'espaces sociaux, comme s'ils étaient eux-mêmes composés d'unités de rang inférieur.

Rapportées à la sociolinguistique urbaine, une telle hypothèse (une double articulation de la spatialité mise en mots) et cette première caractérisation *a posteriori* nécessitent une mise en perspective contradictoire du rapport au lieu, notion peu travaillée, s'il en est, dans les travaux du domaine. C'est pourquoi, il nous semble opportun d'initier ici une réflexion théorique sur le **lieu**, unité minimale de l'espace géographique et éventuelle unité discrète - un lieu de ville - d'une conceptualisation sociolinguistique de l'espace citadin.

¹ Accumulation et structuration ne constituent pas une dichotomie mais le seul constat d'une dynamique sociale intégrant chaque objet citadin dans une spatialité émergeant des rapports sociaux (notamment l'organisation du travail).

² Voir Cécile Bauvois et Thierry Bulot (1998) pour la distinction faite entre évaluation et identification en sociolinguistique urbaine. Nous y reviendrons pour définir les différents niveaux d'approche du lieu dans ce champ.

Figure 1 : La spatialité urbaine mise en mots



1.2. Une définition de la sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique **urbaine** relève bien entendu d'une sociolinguistique générale ; par l'usage d'un terme spécifique, nous souhaitons non seulement signifier trois niveaux de discours interreliés mais encore une posture scientifique explicite.

Le premier niveau est d'ordre socio-politique : il exprime d'une part la nécessité de rendre visible un champ de recherche auprès des acteurs sociaux de tous ordres œuvrant sur la ville et, d'autre part fait référence à l'approche aménagiste¹ que nous prôtons (Bulot, 2001b). Le second niveau est d'ordre méthodologique puisqu'il établit l'indispensable problématisation du terrain urbain pour toute approche sociolinguistique en relevant : il est bien question de considérer la ville autrement que comme un lieu d'enquête, de la concevoir comme un paramètre contraignant et contraint des réalités langagières. Le troisième niveau est d'ordre scientifique dans la mesure où il s'agit bien de poursuivre la réflexion sur l'urbanisation linguistique². Même si nous tentons une approche critique de ce concept (nous pensons qu'il ne peut renvoyer à la seule dynamique de la production de nouvelles normes) une sociolinguistique urbaine est avant tout celle de l'**urbanisation sociolinguistique**³ ; nous mettons de ce fait en avant la valorisation **du facteur diatopique** (les liens entre espace(s) et lieu(s) et leurs dimensions corollaires comme les déplacements, les frontières) pour la compréhension des faits de cohérence et de cohésion identitaires de la communauté urbaine. Pour aller au-delà de ce que proposait Gabriel Manesny (1990 : 23), il s'agit de poser que l'évaluation et l'identification des formes dites et/ou perçues comme spécifiques à un espace urbain donné concourent à le produire, à l'organiser tout autant que les structures socio-spatiales⁴.

Ceci établi, il faut concevoir qu'une sociolinguistique urbaine doit, sans se départir des tâches ordinaires⁵ de la discipline, préciser la mesure d'une telle problématisation par l'explicitation de ses tâches propres. Sachant qu'elle tente de faire état des rapports complexes

¹ Sans entrer dans force détails de cette proposition, rappelons qu'elle est à rapprocher de ce que Louis Guespin a lui-même nommé la glottonomie. Il posait en 1985 (Guespin, 1985 : 27) la nécessité de faire suivre l'analyse des pratiques langagières d'une réflexion **et** d'une **action** sur les modalités d'une intervention sur ces mêmes pratiques.

² Gabriel Manesny (1990 : 23) propose de définir ainsi l'urbanisation linguistique « ... (elle) peut être décrite comme résultant de l'opération simultanée de deux ensembles de processus antagonistes : les uns sont liés à la transformation du tissu social qui réduit le domaine d'efficacité des comportements langagiers traditionnels et étend démesurément le champ de la communication interethnique ; les autres attestent de la structuration de la masse cosmopolite des usagers du parler urbain en une communauté citadine où la langue redevient un moyen d'identification et de catégorisation. ». Une telle conception renvoie à une approche qui exclut (ou pour le cas qui n'explique pas) la prégnance de l'organisation socio-spatiale, qui, sans être nécessairement toujours déterminante des pratiques linguistiques, contribue à produire la communauté citadine.

³ Nous reviendrons sur le sens spécifique que nous donnons à ce terme ultérieurement. Voir notamment Thierry Bulot et Nicolas Tsekos (1999)

⁴ Guy Di Méo (1990 : 17) propose de définir les structures socio-spatiales comme « ... des objets géographiques structurés du type de la localité, du 'pays', de la région et de la nation, plus ou moins nettement délimités dans les représentations individuelles et collectives, mais perçues cependant avec clarté par une large gamme d'acteurs. ».

⁵ Voir notamment Bright W. (1966) et surtout Calvet L.J. (1993) pour une explication détaillée de ses tâches.

entre langue(s) (les discours épilinguistiques) et espace social/sociaux (spatialisation/localisation) elle se donne, en quelque sorte, trois objets. L'étude de **la mise en mots de la covariance entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique** ; particulièrement elle étudie les discours épilinguistiques visant à marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain par des groupes sociaux. Ensuite, elle enquête sur **le contexte social de ces discours** ; elle décrit les spécificités de la communauté sociale urbaine par la prise en compte des données la particularisant. Enfin elle examine **l'efficacité sociale des discours sur l'espace urbanisé** ; et spécifiquement le double processus selon lequel l'espace concourt à modeler les comportements linguistiques et langagiers (*i.e.* leur discours) des sujets d'une part, et, d'autre part, comment ce discours contribue à façonner l'espace social et la mobilité spatio-linguistique.

L'on comprend qu'il est question de définir tout autant qu'interroger une approche globale de l'urbanité langagière¹ au-delà des seuls et nécessaires constats de la diversité linguistique et de l'épaisseur urbaine (Castells, 1981). Opératoire en sociolinguistique, une telle démarche reformulée au regard du terrain urbain et de sa spécificité doit se décliner en trois propositions complémentaires : a) **approcher la langue et l'espace d'une manière non normative** ; s'il convient d'envisager la covariance entre structure linguistique et structure spatiale à l'instar de la covariance entre structure linguistique et structure sociale, l'on doit admettre la diversité des usages et représentations tant langagiers que spatiaux. b) **considérer le discours sur l'identification d'une forme linguistique** comme l'un des éléments de l'urbanité. Particulièrement, elle impose l'enquête (par entretien, questionnaire, observations diverses sur les pratiques langagières) auprès des usagers de la langue et de l'espace attribué ou non à son usage. c) **engager des recherches sur la minoration sociale** quelles qu'en soient les formes ; effectivement le langagier est impliqué dans les processus de ségrégation urbaine (Bulot, 2001c) et il importe non seulement de décrire mais encore d'informer, de comprendre et d'agir, autrement dit de contribuer à aménager l'espace urbain.

2. l'urbanité sociolinguistique : de l'espace et du lieu

2.1. La notion de lieu

Notre réflexion part d'un constat simple : les travaux sociolinguistiques n'envisagent pas le lieu comme une unité discrète pour la compréhension et la description des faits langagiers propres à la ville ; lorsque la discipline s'intéresse aux **lieux**, c'est souvent de manière indirecte allusive et surtout sans consistance conceptuelle ; elle les considère la plupart du temps comme des données externes préexistant à l'acte langagier et plus encore comme premières à la mise en mot du réel. En constatant les faits de variation, elle sait reconnaître ce qui relève du diatopique dans la mesure où l'on conçoit une possible corrélation entre la distance linguistique (qu'elle soit de l'ordre du code ou de l'idéologie linguistique) et une distance géographique évidemment objectivée mais que l'on pose par commodité disciplinaire comme objective. Rapportée à un premier état théorique de la sociolinguistique urbaine et problématisée sur le questionnement du concept de communauté (Calvet, 1994 : 126), la notion de **lieu** rend effectivement compte (*i.e.* sans être questionnée vraiment) de la seule dimension spatiale² : le facteur *locatif* signifie très pertinemment qu'une communauté (plus sociale que linguistique dans l'optique de Louis-Jean Calvet) doit, pour exister, percevoir l'existence d'un espace - davantage qu'un lieu - réservé à ses échanges. En grossissant le trait, deux paradigmes - l'un **descriptif** et l'autre **analytique** - sont ainsi mis en place en sociolinguistique : le premier imparté au linguistique, au langagier... où chacun des concepts peut faire sens dans une approche socio-langagière, et le second imparté au locatif où sont mis à des niveaux de lecture variables et donc trop incertains des termes tels « espace », « territoire » voire « lieu » qui inscrivent en langue de spécialité l'illusion de la stabilité³.

¹ Terme englobant non seulement les pratiques linguistiques mais encore les pratiques discursives et notamment les attitudes linguistiques (celles rapportées à la structure de la langue) et langagières (celles liées à l'usage de la structure linguistique).

² C'est à dire sans concevoir la dimension discursive du processus menant à l'intelligibilité sociale des espaces, et, partant, des lieux.

³ C'est dans cette mesure -l'approche critique des différents niveaux d'approche du réel- que cet article tente de compléter la réflexion de Didier de Robillard (2001) sur la mise en place d'une linguistique du chaos. Il semble tentant d'une part de poser d'un point de vue méthodologique l'espace urbain comme un

2.2. Les dimensions de l'espace urbain en sociolinguistique

Les recherches sociolinguistiques sur le champ urbain relèvent de deux objets sociaux principaux : la construction identitaire (minorée ou non, sociale et/ou linguistique), et les pratiques langagières ((re)production de nouvelles normes, interactions verbales en contexte plurilingue) ; elles inscrivent l'espace comme une entité relativement efficace où se (dé)jouent les tensions sociales intra-urbaines. En effet, cet espace est **espace social** (Calvet, 1994) pour indiquer la pertinence des actions et comportements des locuteurs d'une communauté sociale donnée ; cette conception en appelle d'autres dans la mesure où s'y retrouvent les processus sociaux tels la stigmatisation, la hiérarchisation, etc. Il est **espace d'énonciation** (Baggioni, 1994) pour faire cas des interactions sociales entre locuteurs ne se connaissant pas et devant entrer en communication verbale. Il est **espace de déplacement** (Juillard, 1990) pour montrer comment, dans un contexte multilingue, les locuteurs s'approprient la dimension socio-géographique de la ville et construisent leur identité sociale via les usages linguistiques et les choix de langue ; il est aussi **espace sémiotique** (Millet, 1998) car lui-même mis en mots, en signalétique par les divers écrits urbains qu'il donne à voir/lire. Cette énumération n'est certes pas exhaustive¹ mais tente de souligner la multi-dimensionalité de ce que l'on doit convenir de nommer « espace » et que chacun des termes a évidemment sa pertinence quant à l'objet de recherche, mais paradoxalement que même s'il s'agit de ce fait de définir implicitement la ville comme aire globale donnant sens aux attitudes et comportements langagiers, aucun d'eux n'est interrogé dans sa spécificité propre : le rapport aux lieux comme unités discrètes et structurantes de chacun des types possibles d'espace².

Notre présente réflexion doit par ailleurs concéder sa dette à des études plus récentes qui élaborent un questionnement plus centré sur la spatialité. L'espace urbain est ainsi **espace polyvalent** (Billiez, 1999) quand il s'agit d'appréhender la ville comme une complexité de zones, d'aires et de lieux d'occurrences des faits langagiers de tous ordres, ou plus globalement un **espace langagier** (Branca-Rosoff & Leimdorfer, 2001) s'il est question de réfléchir aux relations entre lieux et catégorisations/dénomination d'espaces³.

Pour notre part, et sans que cela soit exclusif d'autres investigations engagées sur notre même posture scientifique, nous concevons la sociolinguistique urbaine sur l'idée que l'espace dit urbain - la ville - est le produit des différents niveaux d'approche et d'intelligibilité de la spatialité mais surtout une « **matrice discursive fondant des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières.** » (Bulot 2001b : 6). Espace social parce qu'il est issu d'un sens donné par ses divers acteurs, l'espace urbain est d'évidence complexe et irréductible à une seule dimension ; cependant il est nécessairement dit, mis en mots, et les langues qui y sont dites, parlées, qui y sont nommées, interdites, inscrites,... sont une des dimensions prégnantes de l'urbanité⁴ et partant de l'urbanisation. Il est, certes, espace « linguistique » par les variétés et codes qui co-existent mais surtout **espace discursif**⁵ par les discours qui le décrivent et le produisent. En conservant ce dernier aspect, nous retiendrons plus précisément la notion d'**espace discursif urbanisé** pour signifier la dynamique sociale qualifiée en œuvre dans tout discours épilinguistique rapporté à l'urbanité sociolinguistique.

espace « chaotique » et d'autre part (vraisemblablement dans cette même optique), les lieux comme les « attracteurs étranges » des pratiques langagières. La discussion reste ouverte.

¹ Il convient entre autres de signaler la récente synthèse sur le plurilinguisme urbain (Calvet & Moussirou-Mouyama, 2000).

² Lorenza Mondada (2000 : 2) note à ce sujet : « *La spatialité joue en effet un rôle complexe, à la fois structurant et structuré, dans les matérialisations et dans les conceptualisations de la ville.* »

³ Ces deux dernières livraisons font état d'une intuition de recherche visant à conceptualiser l'espace urbain (autour notamment des désignations le caractérisant) ; elles laissent cependant de côté la dynamique sous-jacente à la spatialité.

⁴ Il y a d'un point de vue sociolinguistique deux conceptions minimales de l'espace urbain : le considérer comme une communauté monolingue (ce qui n'est pas juste compte tenu de la diversité des codes linguistiques qui y co-existent) ou comme une communauté multilingue (qui nierait le polylectalisme inhérent à toute communauté sociale qui se conçoit comme monolingue).

⁵ Le terme *espaces discursifs* renvoie sur le terrain urbain à la conviction épistémique d'une altérité discursive perçue comme à la fois résultante et dimension de l'espace social décliné ; il pose qu'il existe un niveau de la matérialité sociale qui n'est que discursif et qu'il n'est de sens que par l'**espace d'échange** ainsi produit par les interactions inter et intra-discursives.

3. L'urbanisation sociolinguistique : les espaces produits et le rapport aux lieux

3.1. Espace et urbanisation

La géographie sociale a déjà montré que la notion d'espace renvoyait à des niveaux d'intelligibilité très différents. Elle a notamment rendu compte d'une distinction forte (Di Méo, 1990) entre l'espace vécu et l'espace perçu. Rapportée à l'identification sociolinguistique (Bauvois et Bulot, 1998), elle a permis de concevoir pleinement non pas tant le décalage inhérent à toute activité de médiation langagière, mais surtout la complémentarité entre ce qu'un locuteur perçoit (et donc qu'il met en mots) de son espace socio-discursif et ce qu'il pratique réellement par les interactions verbales qu'il est amené à construire, suivre, entendre... en des lieux donnés. Nous avons pu montrer, à partir du cas de la ville de Rouen, cas d'école de la ségrégation socio-spatiale, que l'identification et la hiérarchisation des variétés régionales de français (Bulot, 1999) posaient, sur fond de discrimination spatiale (Bulot, 1998), autant les tensions intra-urbaines (entre rive gauche et rive droite, entre nantis et non-nantis, entre natifs et immigrés,...) que la question identitaire ; autrement dit, énoncer les tensions entre groupes sociaux urbains c'est mettre en mots, de manière concomitante, l'identité communautaire, l'identité urbaine (Bulot, 2001d). Cependant, une telle distinction, si opératoire soit-elle, ne permet pas de rendre suffisamment compte de la spécificité urbaine du processus et du caractère complexe de la notion même d'espace. Nous avons pour ce faire eu recours à un concept formulé par la sociologie urbaine : l'urbanisation (Rémy et Voyé, 1992) envisagée comme la survalorisation (dans une communauté sociale de ce fait **urbanisée**) de la mobilité spatiale et dès lors comme la dynamique engageant l'existence d'espaces urbanisés, c'est-à-dire d'aires distinctes (vécues ou perçues par les différents acteurs) qui permettent à toute personne de s'approprier l'espace, de le territorialiser. Sur cette approche, nous avons supposé une urbanisation linguistique rendue possible par la première urbanisation, générée par les contacts langagiers permanents et occasionnels au gré des moments et des lieux impliqués, produits de la mobilité spatiale, générant une représentation sociolinguistique de l'espace communautaire.

Une première hypothèse de travail nous mène ainsi à envisager désormais l'**espace urbanisé** comme un produit socio-discursif (à l'instar du territoire qui procède d'une autre dynamique : l'identification), comme la résultante de deux forces conjuguées : celle liée à un usage situé du spatial - la mobilité spatio-linguistique - et celle liée à la mise en mots de l'espace défini par les limites que la mobilité strictement spatiale lui construit. Le lieu demeure absent de cette approche.

3.2. Une définition minimale du lieu pour concevoir l'espace

Si l'on admet que le lieu, en tant que fait matériel nommé, est l'unité minimale permettant de concevoir l'espace urbanisé parce que celui-ci est fondamentalement et le lien qui unit au moins deux lieux distincts est une représentation de ce lien ; s'il l'on admet de même que combiné à d'autres unités de même ordre, il fait système par les valeurs et attributs sociaux qui lui sont dédiés, sa conceptualisation interroge alors l'ensemble des axes porteurs de la sociolinguistique urbaine : a) l'espace comme pratique sociale (menant entre autres à la mise en place d'un territoire sociolinguistique) quand il provient d'identification et d'évaluation de paroles, b) la mise en mot de l'espace ainsi démarqué par des repères qui sont posés dans une dialectique combinant l'épaisseur spatiale (le bâti, les voies de circulation) et l'hétérogénéité des formes linguistiques¹ et enfin c) la projection des catégories socio-spatiales sur les discours épilinguistiques qu'elles contribuent à objectiver.

3.3. Espaces perçus : désignation et dénomination

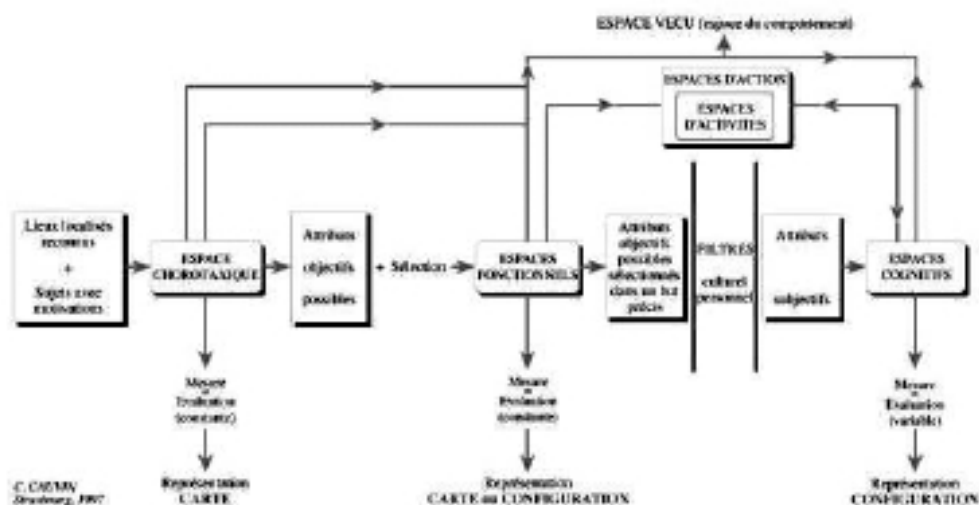
Claudine Cauvin (1997) part du lieu comme unité discrète (i.e. localisée par rapport aux autres, reconnue et donnant sens à l'action du sujet/locuteur) pour déterminer la nature des trois niveaux d'approches distinctes et complémentaires des espaces de ville perçus²

¹ Ce point doit beaucoup à la recherche de Ndiassé Thiam (1998) raisonnant sur les dénominations de la ville (Dakar en l'occurrence) et de ses territoires. Il indique avec pertinence qu'une approche des dénominations des catégories citadines (ce que la *vulgate* nomme des toponymes) rend non seulement compte des relations et tensions sociales en cours mais aussi de leur historicité.

² L'espace vécu est, quant à lui, l'espace des comportements. Il est l'espace d'action où se déroule les diverses activités des citadins.

(Cf. Figure 1). Le lieu n'existant pas en soi mais seulement dans le rapport à d'autres repères, c'est le fonctionnement même de ces repères qu'il s'agit, pour nous, d'interroger. C'est l'ancrage sociolinguistique de la désignation/dénomination du lieu comme entité minimale produite par et dans l'interaction qu'il s'agit ici de décrire.

Figure 2 : Les espaces urbains



L'**espace chorotaxique** constitue l'ensemble des unités reconnues comme distinctes par le sujet : il est perçu comme objectif dans la mesure où les désignations qui le concernent sont des lexèmes hyperonymiques des réalités observables (bâtiment, rue, commerce,...). En effet, il ne s'agit pas de nier la diversité des objets renvoyant à ses termes mais de souligner que l'espace chorotaxique relève de la représentation dominante et objectivée de l'espace urbain considéré. Il est (ou semble être) l'espace de référence où ne se jouerait aucune tension sociale, un espace neutralisé et neutralisant de traits communs minimaux permettant à tout membre de la communauté de se retrouver. L'espace chorotaxique change en fonction des activités qui lui sont attribuées. Plus exactement, il devient un/des **espace(s) fonctionnel(s)** dans la mesure des attributs possibles retenus pour les lieux qui le/les caractérisent et pour la nature des liens posés entre les lieux. L'usage et la **désignation des lieux** précédemment qualifiés va différer selon la spécialisation que l'on souhaite mettre en place. On comprendra que l'espace fonctionnel est celui de la mobilité des individus et des groupes, mais plus encore celui de la mise en place des catégorisations opératoires pour l'usage et la production sociale de l'espace citadin. C'est pourquoi il se confond et remplace, en situation discursive, l'espace chorotaxique en tant qu'espace de référence premier lorsqu'il s'agit d'identification ; l'individu, le groupe social posent les limites d'un territoire (fragmenté ou non) sur la base de la fonctionnalité des lieux constituant leur propre espace identitaire. Les **espaces cognitifs** sont, d'un point de vue général, les entités qui inscrivent le sujet dans la perception de la justesse de ses représentations ; ils sont les espaces fonctionnels reconnus par un individu, et, selon cet ordre d'idée, manifestent la dimension praxique du discours et des représentations du réel. D'un point de vue particulier, *i.e.* rapportés au seul langagier, ils sont la mise en mots dénommée, la **dénomination des lieux de ville**, le lien entre l'organisation socio-spatiale et la stratification sociolinguistique perçue alors comme une confirmation des tensions sociales.

3.4. Espaces citadin, urbain et urbanisé : la mesure d'une distance

Une fois posée une théorie de l'espace perçu qui permet de distinguer les trois niveaux de l'usage social de la spatialité : sa description objective bien entendue située, sa singularité dans la mesure des pratiques effectives qui le produisent en langue et en discours, et, enfin, spécifiquement (mais non exclusivement) sa discursivité pour autant qu'il assure une part importante de la transmission des valeurs sociales, il nous semble opportun de préciser par type d'espaces le rapport aux termes relatifs à la ville - **citadin, urbain et urbanisé**¹ - et à une théorisation sociolinguistique du lieu de ville.

¹ Nous avons eu l'occasion (Bulot, 2001a : 114-115) d'exposer les bases de cette réflexion en regard avec le travail de Gudrun Ledegen (2001) sur les parlars jeunes, posés comme étant surtout citadin (de

La tentation est grande d'affecter par homologie chacun de ces termes à un type d'espace particulier. Cela serait oublier que la typologie présentée prend acte d'une dynamique complexe où isoler chacun de ses éléments reviendrait à le/la réifier, à le/la rendre sans intérêt pour l'approche de la dite complexité. Il y a évidemment un décalage partiel entre la pratique de l'espace et la représentation non seulement de l'espace et mais encore de sa pratique. C'est ce décalage qu'il importe de préserver pour approcher la complexité des données socio-spatiales dans la mesure où elles renseignent sur l'organisation sociale et particulièrement sur les types de tensions. C'est préserver l'idée que la représentation du réel n'est pas le réel mais l'une de ses composantes qu'il convient d'analyser.

Ainsi, l'espace **citadin**, pour exprimer la part descriptive et circonscriptible d'un espace que tous les locuteurs doivent s'accorder à reconnaître comme tel, procède conjointement des espaces chorotaxiques (dans la mesure des catégories le désignant) et des espaces d'action (par la nécessité de concevoir les catégories comme liées aux pratiques langagières). L'espace **urbain** est la résultante du rapport entre l'espace chorotaxique et la somme des diverses interactions entre les espaces fonctionnels et les espaces d'action. Ce second type d'espaces se situe précisément sur une confusion nécessaire entre un réel objectif (les catégories citadines) et des pratiques discursives tendues au sein de la communauté sociale. La mobilité (sociale et linguistique) inscrite dans les valeurs et les comportements induit une production discursive de l'espace communautaire où la dialectique de l'identification et de la différenciation joue à plein : le sentiment d'appartenance communautaire (*i.e.* à un espace urbain spécifique) n'a de valeur que s'il permet aux groupes de se différencier dans la même communauté. Enfin, l'espace **urbanisé** introduit l'idée de la confusion des différents types d'espaces, donnant à voir les espaces citadin ou urbain comme des données objectivées tantôt par les catégories chorotaxiques, tantôt par les comportements observables des usagers de ces espaces. Il est non seulement nécessairement lié à la perception sociale de l'espace communautaire mais plus encore à la représentation dominante, et aux discours en relevant, d'un modèle culturel urbain exacerbant, sur une aire géographique réduite (celle de la communauté citadine), **la mesure de la distance sociale par la mise en mots de la distance linguistique.**

4. Les lieux de ville

4.1. Les lieux de ville : épaisseur identitaire et « proto-nymie »

Notre première définition des **lieux de ville** (Bulot, 1998) mettait l'accent sur cette même mesure, en tant que processus : nous proposons de les définir comme la mise en mots située (dans la mesure où elle procède d'un locuteur collectif) et tendue (parce qu'elle procède des rapports entre groupes sociaux intra-communautaires) d'une individuation sociolinguistique fondée sur les structures socio-spatiales ; autrement dit comme une des pratiques langagières menant à nommer l'espace identitaire en fonction des langues (et registres de langues) vécus ou perçus par les locuteurs du dit espace. Nous posons dès lors que les lieux de ville étaient à la fois des **outils d'évaluation sociale** et des **facteurs d'identification** à l'espace socialisé et socialisant, unifiant et différenciateur, en d'autres mots à l'espace urbanisé. Nous continuons de penser que cette approche convient pour comprendre comment les représentations sociolinguistiques et les représentations de l'espace urbain peuvent coïncider plus ou moins nettement ; cependant, en l'état, il nous semble avoir plus défini la mise en mots de l'espace que la mise en mots du lieu de ville.

D'un point de vue terminologique, le paradigme descriptif des lieux mis en mots existe déjà mais n'est pas établi en tant que tel ; en effet chacun des trois termes qui le compose renvoie le plus souvent à des approches distinctes, pour partie complémentaires et pour partie opposées. Il y a d'abord le **toponyme** (terme dominant le paradigme dans le sens commun mais également posé, en langue de spécialité comme l'hyperonyme des deux autres termes)

la ville). Si l'on admet la conceptualisation de l'urbanisation telle que Jean Rémy la propose, on comprend, entre autres, que le processus concerne tout autant des zones (et, partant, des pratiques linguistiques et langagières) dites rurales que des zones dites urbaines. Je reprends, en la confrontant à la théorisation des espaces de ville perçus, la distinction entre opérée par Leila Messaoudi (2001) entre **citadin** et **urbain** (qu'elle expose et commente pour différencier les parlars citadin et urbain de Rabat et plus largement des villes marocaines).

qui s'attache à rendre compte de la dénomination des lieux et des espaces (Guillorel, 2000 : 61-62).

Deux remarques à ce propos : tout d'abord, il n'est pas question dans cette problématisation de travailler la distinction entre les pratiques linguistiques désignatives (celles qui font état des catégories du spatial ou du locatif et sont dans une logique de référentialisation) et les pratiques dénominatives (qui rendent compte de l'investissement du locuteur voire du locuteur-collectif dans l'affectation d'une dénomination à un espace donné, et qui procèdent de l'« *individualisation des lieux* » (Depaule, 2001 : 229). Ceci posé, la toponymie urbaine (Bouvier et Guillon, 2001) est un aspect essentiel de l'approche du fait citadin par ce qu'elle donne à comprendre et à lire les constructions identitaires de la ville à travers l'attribution de noms propres à des lieux identifiés par leur catégorie (rue, impasse, etc...)¹. Il y a ensuite l'**odonyme** pour rendre compte d'un fait toponymique perçu comme spécifique : strictement le nom des rues. On fera objection qu'un toponyme urbain est très souvent un odonyme mais par ailleurs on devra constater qu'il est des toponymes qui n'ont pas (ou n'ont plus) allure d'odonyme. Dans les deux cas, il s'agit de pratiques dénominatives². Enfin³, il y a le **choronyme** qui a pour caractéristique de décrire un lieu par ses traits physiques. Il est un toponyme qui rend encore compte (à la condition que le lien au réel reste perceptible) de la désignation originelle du lieu ou de l'espace nommé (Cyr et Nagùgwes Metallic, 2000). L'odonyme et le choronyme sont en quelque sorte la partie perçue comme stable de la description de l'espace de ville.

Chacun des trois termes relate et expose effectivement l'épaisseur de l'organisation urbaine (au sens courant) en ce sens qu'une étude un tant soit peu rigoureuse montre très vite comment se jouent ou se sont jouées les tensions sociales par les choix opérés entre tel ou tel topo/ odo / choronyme. Épaisseur identitaire parce que l'on y perçoit, on y lit les différents moments de l'urbanisation.

L'approche strictement toponymique en urbanité ne peut pas satisfaire à notre problématisation de la spatialité urbaine pour une raison essentielle : qu'elle rende compte de l'organisation de l'espace par la restitution de la diachronie (les changements de noms et désignations) qu'elle assure une description synchronique du spatial (le paradigme des catégories urbaines et leur rapport, par exemple, aux engagements politiques d'une municipalité⁴, qu'elle combine enfin les deux descriptions, elle est tendanciellement centrée, d'un point de vue linguistique, sur les processus dominants de re(dé)nomination⁵ car c'est le changement qui fait sens. Elle n'analyse pas (ou peu) « ...le dialogisme inhérent à la nomination » (Siblot, 2000 : 26) et, partant, l'usage différencié et stéréotypé des termes catégorisant ou identifiant l'urbain. Dans toute mise en mots, on doit comprendre et concevoir une dynamique « proto-nymique », c'est-à-dire ce que le terme en usage renvoie (explicitement ou non, intentionnellement ou non...) certes de la diachronie, des rapports sociaux, mais aussi de ce qu'il doit donner à comprendre *a priori* de l'espace décrit, de ce qu'il expose d'**interdiscursivité**.

4.2. Les lieux de ville en sociolinguistique urbaine : le paradigme

Considérant d'une part que le lieu est l'un des points géographiques permettant la mise en place d'un espace, et, d'autre part, qu'une partie de sa matérialité est (intra)discursive et donc

¹ Jean Charles Depaule (2001 : 235) analyse la stigmatisation urbaine au travers de ce qu'il nomme le passage au toponyme, c'est-à-dire « ... le double mouvement de transformation d'un nom commun en nom propre et d'un nom propre en nom commun ... »

² Lire à ce propos la synthèse faite par Laurence Vignes (2000) ainsi que la typologie de Pierre-Henri Billy (2001).

³ Le paradigme complet est plus riche encore qu'il ne paraît : on trouve des patro-toponymes, les odonymes anthroponymiques... Nous en reprenons seulement les termes génériques.

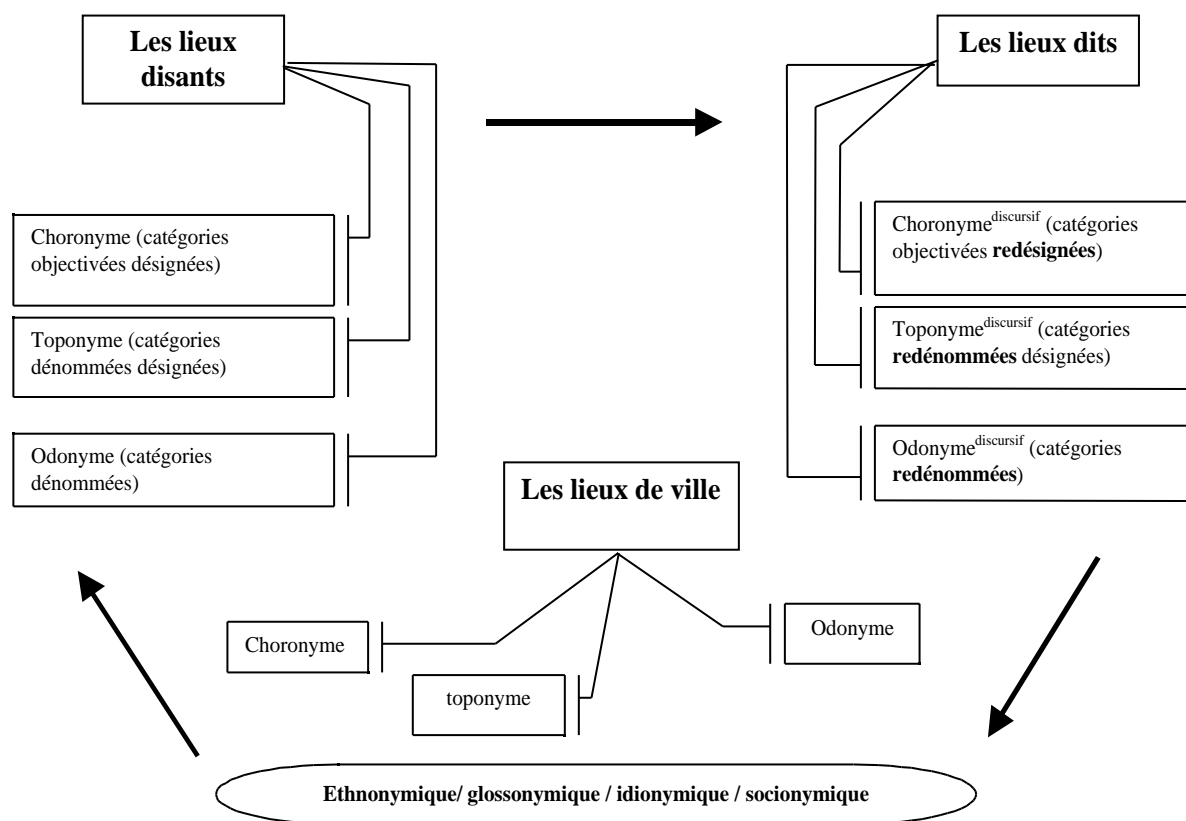
⁴ Non seulement le choix des personnalités à inscrire sur les plaques de rues mais encore les types d'unités font sens des choix politiques et des lectures promues ; une « impasse Mitterrand » peut-elle se concevoir actuellement (mars 2002) dans une municipalité dirigée par le parti socialiste... ?

⁵ Voir à ce sujet le récent article de Salih Akin (2000) pour un état plus général de la question : cependant il est sans doute contradictoire, de la part de cet auteur, de ne s'attacher à un tel processus que par rapport aux effets externes (c'est-à-dire mis en discours) et non pas dans leur dynamique interne. En d'autres termes, ces travaux sur la (re) dénomination sont des lectures *a posteriori* (plus diachroniques que synchroniques) d'une organisation socio-spatiale.

dialogique, nous proposons une typologie (Cf. figure 3) qui rend compte a) du double rapport entre la description (la désignation du lieu) et la reconnaissance (la dénomination du lieu) par les différents acteurs/locuteurs de la spatialité urbaine, b) de la complexité méthodologique de l'approche du lieu en sociolinguistique urbaine (Cf. figure 4) et c) du procès socio-langagier œuvrant à la production de l'espace communautaire (Cf. figure 5). Pour ce faire (et sans que la présentation ternaire soit reconduite en miroir), et en appui sur nos considérations sur les trois types d'espace de ville, nous distinguons trois genres méthodologiques : les « lieux disants », les « lieux dits » et les « lieux de ville ».

Les **lieux disants** renvoient à l'espace citadin par ce qu'ils donnent à percevoir des discours catégorisants sur l'espace. Choronymes (pour désigner les éléments citadins, tels la rue, le centre ville, le boulevard,...), toponymes (pour rendre compte du passage à la dénomination... le quartier des Sapins à Rouen), ou odonymes (pour nommer les voies et les rues selon la nomenclature urbaine instituée), les termes en usage exposent une organisation statique des lieux, une épaisseur identitaire quasi **patrimoniaire** de l'espace ainsi mis en mots. Ils disent la catégorisation de l'espace communautaire par les choix désignatifs et dénominatifs opérés et relèvent alors des pratiques linguistiques et d'un premier repérage langagier de traits perçus comme communs à tout citadin.

Figure 3 : Approche typologique de la mise en mots des lieux

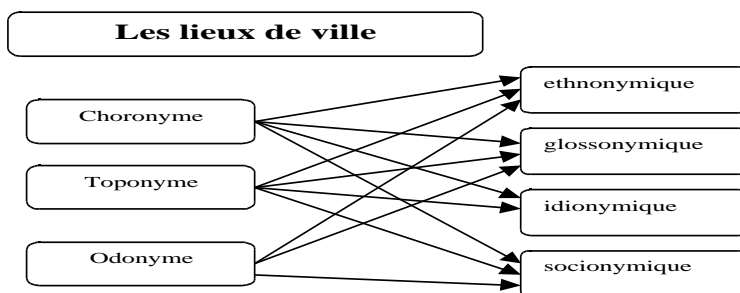


Les **lieux dits** renvoient strictement à l'espace urbain dans la mesure où ils font état des usages socio-culturels et langagiers des lieux citadins ; ils sont choronymes, toponymes et odonymes ^{discursifs} car ils procèdent d'un processus tantôt de redésignation, tantôt de redénomination de ces lieux ; ils donnent à percevoir comment les locuteurs s'approprient les lieux en proposant (consciemment ou non) une autre catégorisation. Ces lieux sont « dits » parce qu'ils ne peuvent être sans une mise en mots partiellement ou complètement disjointe des pratiques institutionnelles. La prise de sens par les acteurs/locuteurs de la spatialité urbaine se situe précisément sur le décalage ainsi opéré : à Rouen, selon que l'on est de telle ou telle rive, le « quartier » ne renvoie ni à la même portion de l'espace ni au même lieu ; il peut signifier aussi bien « chez moi » que « chez les autres ». Globalement, ces termes disent les pratiques sociales afférentes aux lieux ; ils sont les marques socio-langagières des frontières territoriales intra-urbaines et vecteurs (en dichotomie avec les lieux disants axés sur la mise en place de lieux communautaires et donc unifiants) d'une identité différenciée par rapport à la communauté.

Les **lieux de ville** relèvent de l'espace urbanisé parce qu'ils sont à la fois des objets de discours¹ (Mondada, 2000) où ce qui fait sens sont la rencontre et la construction latente ou actualisée de l'altérité (Bulot, 2001c) socio-langagière, et à la fois le lieu symbolique des tensions, liens et des enjeux sociaux de la communauté (Ostrowetsky, 1996 : 14). Autour de la confusion nécessaire entre la désignation et la dénomination, les jeux entre le désigné et le désignant, le dénommé et le dénommant, ils sont les pratiques langagières dialogiques de l'urbain.

Autrement dit, les lieux de ville, qu'ils soient choronymes, toponymes ou odonymes, expriment la dialectique entre les pratiques sociales des lieux (et notamment les divers attributs qu'on leur accorde) et la mise en mots des identités (engagée dans la territorialisation linguistique) corrélée aux pratiques langagières. De ce point de vue, les lieux de ville sont à fois une catégorie descriptive pour l'approche de l'urbanisation sociolinguistique et un **outil méthodologique** pour analyser le rapport entre langue (représentée ou pratiquée) et lieu (vécu ou perçu dans le procès d'appropriation de l'espace). Ainsi, il ne s'agit plus seulement de concevoir le lieu et, partant, la localisation comme la seule détermination prégnante pour l'identification (voire l'évaluation) des pratiques linguistiques, mais de le poser comme en partie déterminé par les faits extra-locatifs avec lesquels il est mis en relation, alors dialectique. L'ensemble du paradigme (choronyme, toponyme et odonyme) existant est ainsi organisé en combinaison avec les facteurs² dénommés de l'identification (Cf. Figure 4) : le groupe social (le socionyme), le groupe culturo-ethnique (l'ethnonyme), la langue du groupe social ou de la communauté (le glossonyme) et enfin les pratiques linguistiques individuelles (l'idionyme). Par exemple, la même désignation/ dénomination « rive gauche » relève à Rouen de faits distincts : il est choronyme glossonymique pour signaler les usages géographiquement situés de « l'accent de Rouen » par les locuteurs de la rive droite. Pour ceux de la rive gauche, il devient un choronyme idionymique. S'il s'agit non plus d'identification mais d'évaluation sociale, il est alors choronyme socionymique ; et s'il vient, par exemple, à identifier les populations migrantes, il est alors choronyme ethnonymique. Il suffit de changer l'approche et considérer que la rive gauche n'est pas un fait citadin mais davantage urbain pour que le choronyme deviennent, selon les mêmes modalités, un toponyme... la dénomination « rive gauche » est ainsi attribuée à Rouen à toutes les formes linguistiques dévalorisées... y compris quand elles sont géographiquement sur la rive droite de la Seine (le quartier « Les Sapins »).

Figure 4 : Le paradigme descriptif des lieux de ville



Une telle typologie (qui comme telle est nécessairement réductrice) centrée sur le discours rend compte et considère que, de même qu'existe une latitude des attitudes langagières et linguistique (Bulot, 1999 : 57), de même les attitudes relevant des lieux peuvent sembler contradictoires quand elles sont complémentaires de la mise en mots du réel. Elle pose d'emblée l'interdiscursivité dans la mesure des discours tenus sur la ou les langues, le ou les groupes sociaux, la ou les cultures urbaines, la ou les pratiques linguistiques et langagières sont en quelque sorte mis en paradigme, pour être projetés, « syntagmatisés » sur le seul discours tenu sur les lieux et, partant sur l'espace. Selon la formation discursive engageant telle ou telle attitude, les traits des uns sont attribués à l'autre qui, en retour, matérialise et confirme la stéréotypie.

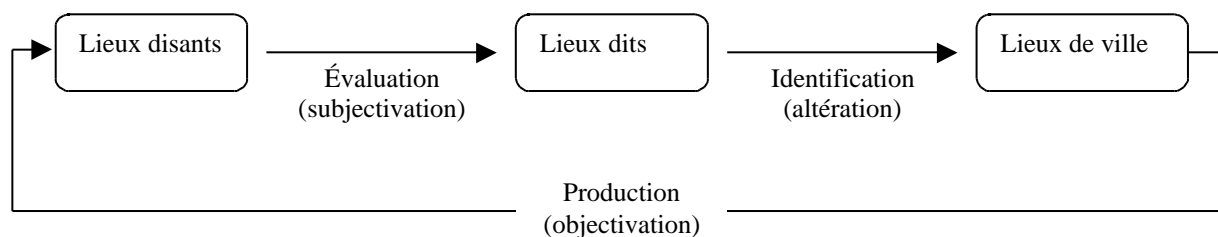
¹ Ce qui est dit sur les pratiques linguistiques ou langagières rapporté, pour le cas aux lieux, sont des **objets de discours**, c'est-à-dire le résultat d'interactions spécifiques (par exemple celles liées à la situation d'enquête) n'échappent pas à la construction du sens en discours, à la prégnance du langagier sur le linguistique.

² Ce sont ceux issus des enquêtes rouennaises. Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive même si nous pensons qu'elle ne peut s'ouvrir infiniment.

4.3. Les lieux de ville et la production discursive de la spatialité

Concevoir ainsi les lieux de ville (*i.e.* sans occulter les autres formes de la spatialité) permet également de mieux percevoir le processus identitaire menant à la gestion du paradoxe constitutif de tout espace de ville¹. Il s'agit d'envisager dynamiquement (Cf. figure 5) ce que nous avons initialement posé comme statiquement et surtout distinctement : **l'évaluation** et **l'identification**². En effet, c'est parce que le locuteur **évalue** les lieux disants qu'il s'approprie l'espace (par redésignation et redénomination) ; c'est parce qu'il ne fait pas pour autant disparaître l'espace citadin (dans notre acception) qu'il met en place un espace urbain, autrement dit un territoire, une aire qui donne sens à ses actions et ses discours. Dans cette mesure, l'évaluation correspond à la subjectivation de l'espace donné, engage à le rendre propre à un individu ou une catégorie d'individus. Ainsi, les lieux dits sont l'intelligibilité d'usage de l'espace social. Ces mêmes lieux sont précisément ceux qui servent **l'identification** ; les territoires ainsi posés engagent non plus à marquer ce qui est « propre à » mais bien ce qui est « autre que ». En d'autres termes, l'identification se construit sur la recherche de l'altérité (définitoire tant du Même que de l'Autre), d'une altération. Les lieux de l'espace urbain mis en mots permettent (par leur subjectivité-même) l'attribution de traits sémantiques strictement sociaux à des lieux occupés (effectivement ou non) par des groupes humains. Strictement les lieux de ville sont des lieux disants subjectivés servant à l'identification (hétéro ou auto-centrée) d'aires distinctes mais posées comme objectives dans l'espace communautaire. Finalement, par retournement idéologique, les lieux de ville deviennent les formes discursives (perçues alors comme objectives) qui produisent l'illusion opératoire que l'espace citadin ne donne à voir que de l'occupation spatiale alors qu'il renvoie nécessairement à une dynamique de la ségrégation et de la discrimination sociale.

Figure 5 : Lieux et production de la spatialité urbaine



5. Conclusion : espaces urbanisés et lieux de ville

Autour de quelques notions - espace, urbanisation, lieu -, nous avons initié une double articulation de l'espace en sociolinguistique urbaine pour tenter de valider une approche du champ qui fasse mieux cas de la spatialité mise en mots, et problématise effectivement le terrain. Par ailleurs, même si ce n'est pas son objectif premier, notre réflexion tend, par les différents outils mis en évidence, à spécifier quelques unes des formes de l'engagement social³ du sociolinguiste travaillant sur la ville⁴ par notamment un éclairage sur les corrélations entre lieux et parlures. Il est de fait utile et nécessaire à la compréhension des espaces de ville de connaître les langues qui s'y côtoient ou s'y affrontent, il est tout aussi indispensable d'avoir connaissance de l'investissement symbolique de chacun de ses codes pour les marquages territoriaux.

¹ Paradoxe fondant la nécessité de s'identifier à la communauté et en même temps de s'en différencier.

² « L'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncés (les leurs ou ceux d'autres personnes) : c'est au travers de cette relation, que l'on appréhende tant les opinions de l'auditeur que ses attitudes. De manière proche mais remarquable, l'identification, pour ce qui concerne notre domaine de recherche, va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou se différencier un locuteur ou un groupe de locuteur par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires. » (Bauvois et Bulot, 1998 : 63)

³ Voir ici même en 1.2.

⁴ De ce point de vue, l'article fait écho au débat engagé lors de la Table Ronde finale de la deuxième Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine (J.I.S.U.) en 2001 (Rennes2), <http://membres.lycos.fr/bulot/JISU.htm>

Ainsi, les concepts *espaces urbanisés* et *lieux de ville* réfèrent aux **pratiques langagières dialogiques** : ils renvoient à des lieux symboliques, à des espaces multidimensionnels relevant d'une dynamique de l'altérité, à une énonciation complexe quelles qu'en soit les formes sociales. Ils marquent en langue un univers langagier particulier : les traces du discours d'autrui (le discours perçu comme tel) dans le discours d'un locuteur donné. Ils posent de même comment ces pratiques concourent à (re)produire, en corrélation avec les structures socio-spatiales en urbanité et les attitudes langagières, un espace identitaire complexe et perçu comme ordonné. Ils sont les objets sociaux sur lesquels la sociolinguistique est à même de pouvoir intervenir.

Bibliographie

- Akin Salih (2000). « Pour une typologie des processus redénommatifs », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 33-60.
- Baggioni Daniel (1994). « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Praxiling, Montpellier, 137-162.
- Baudrillard Jean (1972) *Pour une critique d'une économie politique du signe*, Gallimard, Paris, 268 pages.
- Bauvois Cécile, Bulot Thierry (1998). « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique », dans *Revue PArôle* 5/6, Université de Mons- Hainaut / Didier Érudition, Mons, 61-80.
- Billiez Jacqueline (1999). « Présentation », *LIDIL* 19, Université Stendhal, Grenoble, 5-9.
- Billy Pierre-Henri (2001). « Essai de typologie des désignations odonymiques », dans *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 17-40.
- Boudon Pierre (1981). *Introduction à une sémiotique des lieux*. Presses Universitaires de Montréal/ Klincksieck, Montréal/ Paris, 289 pages.
- Bouvier Jean-Claude, Guillon Jean-Marie (Dirs.) (2001). *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 256 pages.
- Branca-Rosoff Sonia & Leimdorfer François (2001). « Espaces urbains : analyses lexicales et discursives. Présentation », dans *Langage et Société* 96, Maisons des Sciences de l'Homme, Paris, 5-9.
- Bright William (Ed.) (1966), *Sociolinguistics*, Mouton, La Haye.
- Bulot Thierry (1998). « Sociolinguistique des lieux de villes : les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 183-188.
- Bulot Thierry (1999). « La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée », dans *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris, 39-70.
- Bulot Thierry (2001a). « Réactions à l'article de Gudrun Ledegen », dans *Travaux et Documents* 15, Université de La Réunion, La Réunion, 113-118.
- Bulot Thierry (2001b). « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville », dans *Cahiers de Sociolinguistique* 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 5-12.
- Bulot Thierry (2001c). « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *DiversitéLangues* VI (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 pages.
- Bulot Thierry (2001d). « La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre ville », dans *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 27 (1-2), Peeters Verlag, Louvain La Neuve, 35-42.
- Bulot Thierry, Tsekos Nicolas (1999). « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris, 19-34.
- Calvet Louis-Jean & Moussirou-Mouyama Auguste (eds.) (2000), *le plurilinguisme urbain*. Institut de la francophonie, Didier-Erudition, Paris, 483 pages.
- Calvet Louis-Jean (1993). *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Calvet Louis-Jean (1994). *Les voix de la ville (Introduction à la sociolinguistique urbaine)*, Payot, Paris, 309 pages.
- Castells Manuel (1981). *La question urbaine*. Maspéro/Fondations, Paris, 526 pages.
- Cauvin Colette (1999). « Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », dans *Cybergéo* 72, (<http://www.cybergegeo.presse.fr/geocult/texte/cognima.htm>.)
- Cyr Dannielle E., Nagügwes Metallic Emmanuel (2000). « Fantômes choronymiques de la dé- possession », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 151-163.
- Depaule Jean-Charles (2001). « Passages aux toponymes », dans *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 229-237.
- Di Méo Guy (1990). « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales » dans *Géographie sociale* 10, Presses Universitaires de Caen, Caen, 13-23.
- Guespin Louis (1985). « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique » dans *Cahiers de Linguistique Sociale* 7, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan , 14-32.

- Gudrun Ledegen (2001). « Les 'parlers jeunes' en zone rurale à La Réunion : une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle », dans *Travaux et Documents* 15, Université de La Réunion, La Réunion, 89-111.
- Guilloreil Hervé (2000). « Toponymie et politique », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 61-92.
- Juillard, Caroline (1991). « L'espace conquis : quelles langues pour Ziguinchor en Casamance (Sénégal) ? », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 357-372.
- Lévy Albert (1996). « Pour une socio-sémiotique de l'espace », dans *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, 161-178.
- Manessy Gabriel (1991). « Modes de structuration des parlers urbains », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 7-23.
- Messaoudi Leila (2001). « Urbanisation linguistique et dynamique langagière dans la ville de Rabat », dans *Cahiers de Sociolinguistique* 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 87-98.
- Millet Agnès (1998). « La ville : un espace socio-sémiotique », dans *Des écrits dans la ville : Socio-linguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, L'Harmattan, Paris, 25-42.
- Mondada Lorenza (2000). *Décrire la ville (La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte)*, Anthropos, Paris, 284 pages.
- Ndiassé Thiam (1998). « Repérages sociolinguistiques dans les désignations de la ville de Dakar (Sénégal) », dans *Revue PARole* 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 113-138.
- Ostrovetsky Sylvia (1996). « Sociologues en ville : introduction », dans *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, 9-20.
- Rémy Jean, Voyé Liliane (1992). *La ville : vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.
- Robillard Didier de (2001). « Peut-on construire des 'faits linguistiques' comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour aborder le débat », dans *Marges Linguistiques* 1, (<http://www.marges-linguistiques.com>)
- Siblot Paul (2000). « Appeler les choses par leur nom. Problématiques du nom, de la nomination et des renominations », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 13-32.
- Vignes Laurence (2000). « Les noms de rue : typologie et enjeux », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 229-250.